

LE FRONDEUR

JOURNAL SATIRIQUE



M. Laisso du Théâtre Royal

A propos des lions.
 La nation est trop dévouée à son Roi...
 Le lion est un animal qui aime à être craint...
 On ne peut pas l'apprivoiser...
 Il faut le laisser en liberté...
 C'est ainsi qu'il faut gouverner le peuple...

Langage du Printemps.
 Les fleurs commencent à pousser...
 Le printemps est un temps de joie et de repos...
 On se réveille de son sommeil d'hiver...
 C'est le moment de se consacrer à ses affaires...

Le monde est un théâtre...
 Nous sommes tous des acteurs...
 Il y a des rôles à jouer...
 On ne peut pas échapper à son destin...
 C'est à nous de jouer notre partie...

Le monde est un théâtre...
 Nous sommes tous des acteurs...
 Il y a des rôles à jouer...
 On ne peut pas échapper à son destin...
 C'est à nous de jouer notre partie...
 Les fleurs commencent à pousser...
 Le printemps est un temps de joie et de repos...
 On se réveille de son sommeil d'hiver...
 C'est le moment de se consacrer à ses affaires...

LE FRONDEUR

BUREAUX
Rue St-Léonard, 145

ABONNEMENTS
francs 5-50 l'an

On traite à forfait

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

Le numéro : 10 centimes

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

ANNONCES

Teate
25 centimes la ligne
ANNONCES ILLUSTRÉES
15 fr. par mois

RÉCLAMES
1 FRANC LA LIGNE

Toutes les correspondances doivent être adressées au Bureau du journal, rue St-Léonard, 145, LIÈGE.

Rédacteur en chef : NIHIL

A propos des Boers.

La malheureuse situation des Boers n'a pas été sans donner beaucoup à réfléchir à ceux qui veulent aller fonder des colonies sur le continent africain.

Quelques hommes courageux vont s'établir là-bas, loin de la patrie, travaillent avec ardeur, sans relâche remuent tant et si bien le sol fertile de ces contrées qu'ils en font un pays des plus riches.

Ils appellent leurs frères du pays à leur asile. Ceux-ci accourent en masse et tous, d'un commun accord fondent une république admirable composée de citoyens intelligents, laborieux. Ils sont heureux et vivent en paix.

Ouais! Mais ils ne comptent pas sans le loup britannique qui guette là-bas et regarde d'un œil de convoitise les richesses accumulées.

— Eh! eh! se dit l'Anglais, ce hétéroclite biau péi, ces imbéciles, ils avé tant travelé, ce hétéroclite pour sûr pas pour eux, sans dioute. Ils séré ma foi trop heureux de pourvoir ainsi semer et puis de récolter.

Goddam! c'été trop naturel pour qué cé soit ainsi et la libre Angleterre ne pouvaît voir cela d'un bon œil!

Il y avé là trop de jolis petits moutons à tondre pour né point mettre la main dessus.

Vive lé Hangleterre et lé pétiits pois!

La-dessus la perfide Albion saute sur les malheureux Boers les croque et puis les mange sans autre forme de procès.

L'armée des Boers se reconstitue, ils ne peuvent laisser passer comme cela cet abus de la force.

Ils font un appel aux puissances. Merci! Les puissances ont bien d'autres chats à fouetter!

N'ont-elles pas à ménager leurs alliances?

Et puis va-t-on courir, comme cela tout de suite, au secours d'un pauvre peuple opprimé!

Plus souvent.

La cause du juste, la défense du faible ne sont point encore les seules choses qu'on ait à envisager en ce monde!

Il y a encore des puissances!

O! l'Angleterre.

Je me rappelle l'engouement que l'on a eu ici pour ce pays composé de rapaces, de parasites, de sangsues. Voyez-les. Ils mettent tout ce qu'ils ont de science, de bravoure pour voler, et s'approprient le bien d'autrui.

Car, prendre un pays, si vaillamment conquis que l'était le Transvaal, c'est voler ça!

Et c'est voler sans courage, car l'impunité est presque certaine.

Nous voila-t-il pas retourné aux temps du moyen-âge.

Seulement les quarante-voleurs n'opèrent plus sur les grands chemins d'Europe, ils opèrent là où il y a le moins de danger d'intervention.

En Irlande, dans Afghanistan, au Transvaal.

Petits Belges!

Réfléchissons!

Si plusieurs d'entre nous voyaient la possibilité d'aller s'établir là-bas.!

Qu'ils songent au Boers.

Je sais bien qu'on commence à se sentir serrés par ici et que la pauvre petite Belgique a donné tout ce qu'elle avait.

Mais enfin ne vaudrait-il pas mieux encore se serrer un peu les coudes, respirer plus difficilement que d'aller travailler pour ce peuple de coquins, d'insatiables.

Ah! si ceux qui ont des idées aventureuses voulaient au lieu de risquer un établissement difficile et dangereux, offrir leurs bras aux Boers, que sait-on, peut-être les Anglais y regarderaient à deux fois en présence du nombre!

Il est si facile de les mater!

L'intérêt chez eux est tout. S'ils voyaient qu'il leur en coûterait trop de se risquer, vous les verriez, bientôt, rentrer dans leurs coquilles.

Eh! Si nous partions pour le Transvaal!

ASPIC.

Dédié aux petites filles de nos aimables lectrices.

L'ange du Printemps

déclamation.

Dis-moi, mère chérie,
A la verte prairie,
Qui donc donne la fleur?
C'est une blonde fée
A la robe azurée,
Au sourire enchanteur.

Lorsque vient la vesprée,
Son aile diaprée,
Sème, en se déployant,
Cette perle superbe
Qui, sur chaque brin d'herbe,
Brille comme un diamant.

Sous sa main bienfaisante.
L'âme triste et souffrante
Renait à la gaité...
— Qu'elle doit être belle!
Oh! Sans doute c'est elle
Qu'on nomme la Bonté?

— C'est elle qui ramène
La brebis à la plaine
Et qui chasse l'antan,
Cette fée si bonne,
Tu la connais mignonne:
C'est l'ange du printemps.

Fleche!

Une Interruption!

M. NOTHOMB. — Il n'est pas exact que le clergé se recrute dans les classes le plus infimes de la société.

M. TOURNAY. — Cela est absolument vrai pour la province de Namur.

M. NOTHOMB. Je le nie pour le clergé des Flandres et de la Campine. Le clergé se recrute dans les familles les plus respectables de nos campagnes.

M. COOMANS. — Même parmi les millionnaires.

Ah! Ah!
Et cela se trouve dans le compte rendu de la séance du 8 Mars 1881.

Ça lui a échappé pour sûr!
Et je tiens à vous faire observer, que dans la discussion du budget des cultes, les calotins n'ont perdu aucune occasion de prouver leur dédain de l'argent.

Bien mieux, ils ont eu le toupet de prétendre que leurs appointements devaient être considéré comme une indemnité, une dette nationale d'après la constitution de 1791.

— Eh! mon Dieu nous sommes au dessus de quelques pièces de cent sous, seulement nous ne vous demandons rien qui ne nous soit dû. C'est une dette, mes chers! dette sacrée, reconnue par nos spoliateurs, en un moment de remords.
C'est à crever de rire!

Comme si ces biens qu'on est enfin parvenu à leur reprendre, ils ne les avaient pas volés durant des siècles.

Et les voler de la façon la plus vile, se servir du confessionnal, des terreurs de l'enfer,.....

Allons bon! est-ce que je vais recommencer cette scie; comme si les lecteurs du *Frondeur* ne la savait pas aussi bien que moi.

Tenons-nous en, s'il nous plaît, à l'interruption idiote de ce spirituel M. Coomans.

D'après lui, les gens les plus respectables sont les millionnaires. S'ils sont respectables parce qu'ils sont millionnaires, c'est apparemment parce qu'ils ont beaucoup de picaillons.

Done, M. Coomans est bien un catholique, c'est-à-dire un idolâtre. Seulement pour lui, l'idole est plus substantielle.

Ce n'est pas le paradis après la mort qu'elle offre, c'est le paradis sur la terre.

Ce n'est pas le bon Dieu de Pierreuse ni N. D. de Montaigu!

Cette idole est le veau d'or!

ASPIC.

Téléphone du Frondeur

(COMPAGNIE BEDE)

Aspic à Génia.

Savez-vous, chère collaboratrice, quel est le sentiment qui pousse M. Ziane à maintenir les deux perches qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry?

Génia à Aspic.

Dites!

Aspic à Génia.

C'est la coquetterie.

Génia à Aspic.

Comprends pas.

Aspic à Génia.

Voici:

Vous savez que les deux perches sont plantées en face de la maison habitée par l'intelligent (1) échevin des travaux....

Génia à Aspic.

Eh bien?

Aspic à Génia.

Eh bien, quand M. Ziane prend l'air à son balcon, du haut des deux poteaux, quarante *Bell* le contemplant.

Pour N. Polain empêché:
Le Directeur in partibus

CLAPETTE.

(1)!!!! N. d. l. R.

CORRESPONDANCE

Liège, le 8 Février 1881.

Monsieur le Rédacteur

J'ai à recommander à vos coups de Fron-

de, le curé de la paroisse de Sainte *** (Paroisse qui comme vous savez s'est toujours distinguée par le cachet de ses curés,) voir Pirard et C^o; le curé actuel n'avait pas encore trouvé moyen de suivre le chemin de la gloire tracé par ses prédécesseurs; mais Dimanche il nous a prouvé qu'on ne perdrait rien pour attendre, et qu'il savait d'un bond rattraper le temps perdu.

En effet, Dimanche matin, le digne prêtre est monté en chaire et après avoir démontré l'urgence d'une messe à onze heures, il a menacé les paroissiens d'en être privé s'ils ne venaient au secours de la fabrique qui n'est pas riche. Une souscription, a-t-il dit, sera ouverte et l'on ne pourra souscrire pour moins de 5 frs; et que est, a-t-il ajouté, celui d'entre vous qui **pour 5 francs voudrait jeûner jusqu'à 11 heures.**

Tel est, Monsieur le Rédacteur, le sujet édifiant qu'à traité notre pauvre curé; est-il assez digne n'est-ce pas? le sujet... ou le curé, c'est tout-un.

Monsieur le Rédacteur, le format du *Frondeur* étant fort exigü je n'espère pas un instant que vous insérerez ma lettre; car c'est plutôt une tartine, je vous envoie ceci comme simple rapport, sans commentaires; avec votre grande habitude de voir toute chose sous son véritable jour vous jugerez vite du cas à faire de ce renseignement, que je vous certifie vrai.

Recevez Monsieur, etc.

R. PORTER.

Monsieur le Rédacteur en chef.

Depuis la fondation de votre estimable Journal, vos lecteurs ont pu apprécier votre indépendance en fait de travaux publics.

Permettez-moi d'avoir recours à la grande publicité de votre Journal pour l'insertion de ces quelques lignes:

Le service des travaux publics de notre bonne ville de Liège, n'a jamais su donner satisfaction aux réclamations justes et fondées des habitants.

Je dois surtout mettre l'état piteux, dans lequel on abandonne le quartier du Laveu, en comparaison avec l'aspect brillant que prend le nouveau quartier de l'île de Commerce, où tant d'intérêts représentés au Conseil sont en jeu.

Depuis 1868, les rues et rectifications du quartier du Laveu sont décrétées et des arrêtés royaux sont pris; nous voici en 1881. il n'y a que le Bas-Laveu qui ait changé d'aspect grâce aux nombreuses constructions de maisons ouvrières.

La deuxième partie, dit le Haut-Laveu n'a été modifiée en rien si ce n'est la rue Lanbinon dite rue Thonet, et encore hélas, sur une petite partie, à cause d'un des principaux propriétaires du quartier.

Depuis deux ans, un mur a été construit à travers la rue, d'après l'alignement de la Ville, et ne laissant qu'un mince boyau de 50 centimètres pour la circulation; de plus ce sentier est semé de fondrières et rigoles de telle sorte qu'il est impossible aujourd'hui de vouloir faire l'ascension ou la descente de cette ruelle.

Et cependant cette rue est, d'un côté, bordée de maisons très jolies et habitées par d'honorables employés contribua-

Comment l'administration n'a-t-elle pas encore remédié à cet état de choses.

En attendant les propriétaires paient déjà les nombreux droits sur les constructions comme si la rue était ouverte.

J'espère, Monsieur le Rédacteur en chef, que vous voudrez bien donner l'hospitalité à ces quelques lignes qui ne sont que le faible écho de légitimes réclamations.

En attendant agréez, etc.

Votre dévoué.

E. Lecteur malcontent.

A coups de fronde

On pouvait hier lire dans le « Premier Bressoux » du *Perron* :

« Avec le caractère et la tournure d'esprit que je lui connais, le *petit fait* suivant a dû réjouir d'aise l'aimable et le tout doux feld maréchal de Molke.... »

La tournure d'esprit, de qui ou de quoi? Du maréchal ou du petit fait?

Nous nous permettrons de lui demander, à l'auteur de l'article, la nationalité de cette touraure là; elle ne nous paraît point française.

Après ça, c'est peut-être un lapsus calami?

Nous l'espérons.... Liégeois.

Trouvée également dans les colonnes du *Perron*. « numéro de Dimanche dernier) cette annonce mystérieuse :

« Un jardinier célibataire, ayant facilité pour répondre à toute demande, désire se placer, s'adresser rue St-Séverin, 33. »

Un jardinier doué d'une semblable facilité ne se trouve pas sous le pas d'un cheval, aussi profitons-nous de l'occasion pour adresser à ce jardinier extraordinaire — qui nous semble avoir des dispositions spéciales pour la culture de la carotte — une simple question à laquelle sans nul doute, il répondra avec sa *facilité* habituelle.

Voici :

Quand M. Ziane fera-t-il enlever les deux perches qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry.?

CLAPETTE.

Galerie parlementaire.

M. Julien Warnant

Député de Liège

Ses discours, ses grands bras vont pour-
[fendre.... l'espace.

Pour le doctrinarisme il est peu dangereux, Il nage entre deux eaux, jamais à la surface, C'est l'homme qu'il eu fallu pour blanchir
[Lhonneux.

TAPEDRU.

LE FRONDEUR

Budget des Cultes

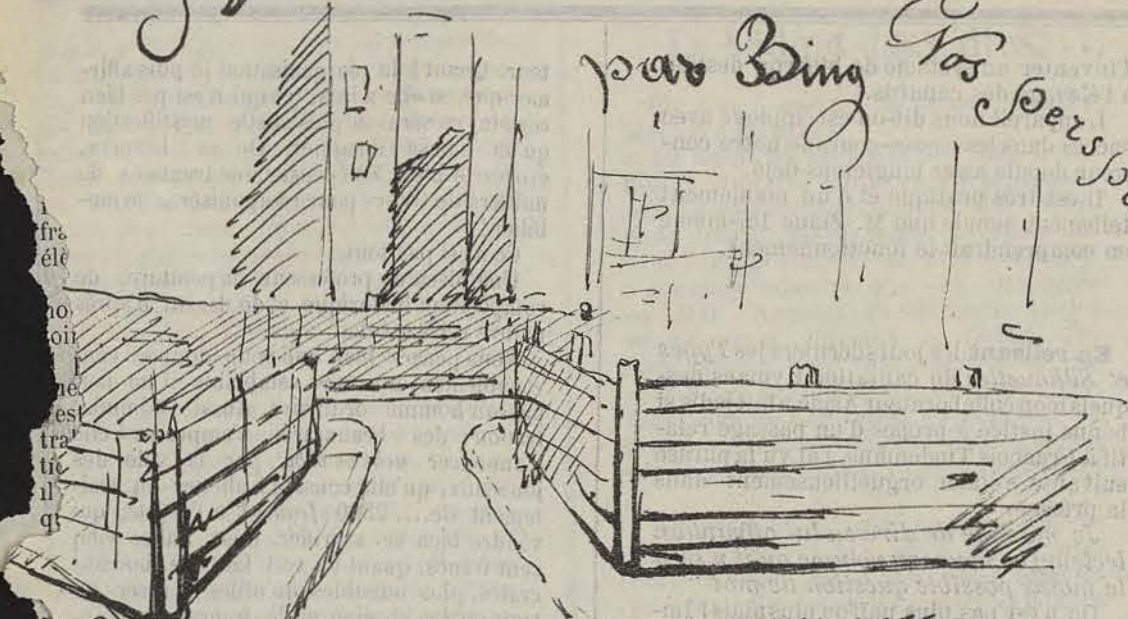


La main gauche ignore ce que donne la droite !!!

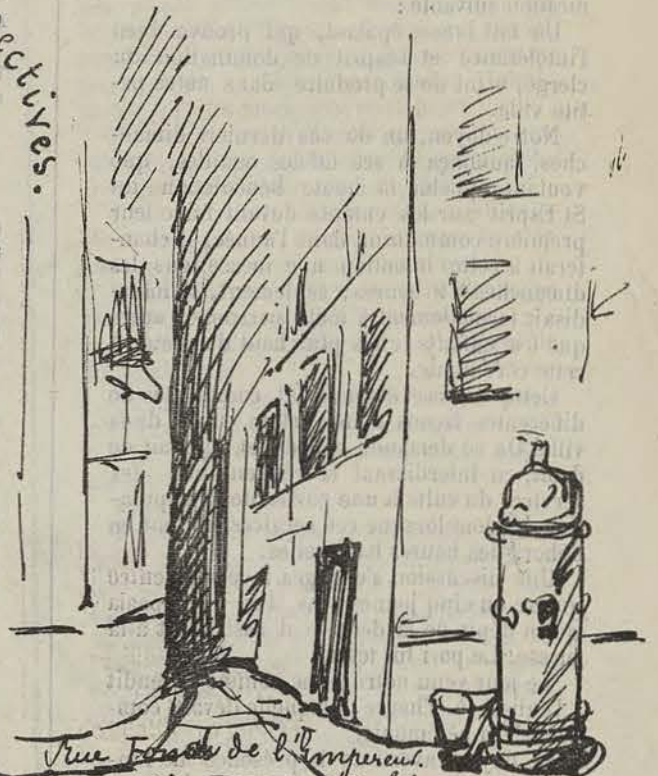
le
à
ii-
pa-
de
us
fait
ats
sa-
jeter
cette
neck-
mu-
nis-
es
duc
it

Nos Monuments Suite

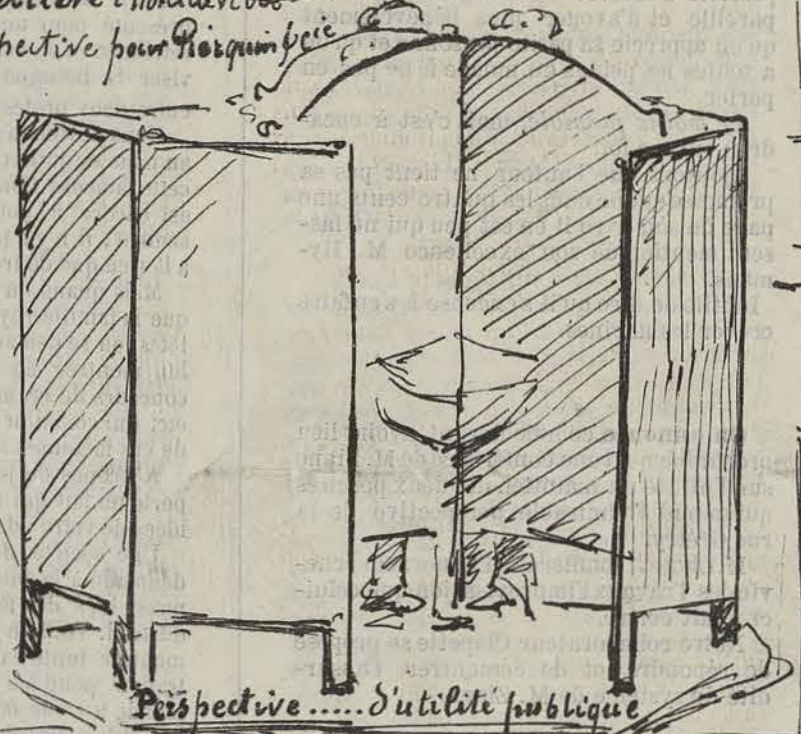
par Bing Nos Perspectives.



Perspective prise derrière l'Hotel de Ville
Pas belle la perspective pour Riquinquin



Rue Forest de l'Empereur.
Perspective qui se gâte bien
d'elle même!



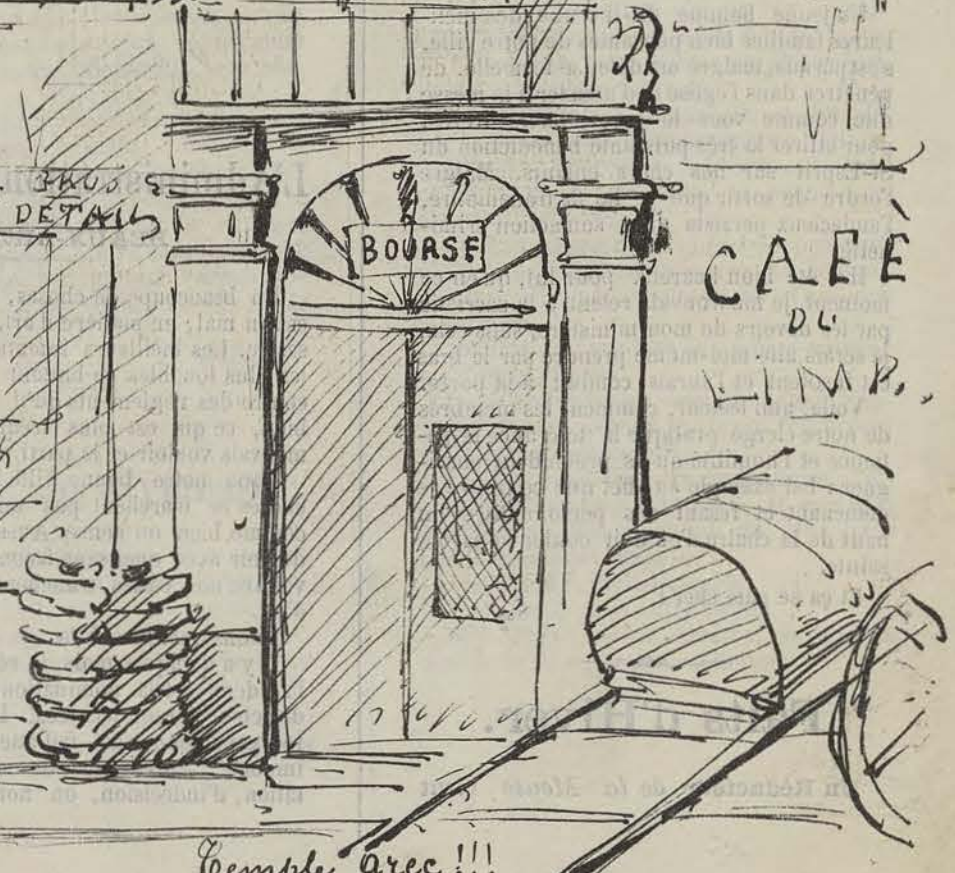
Perspective d'utilité publique

CHAUSSURE ³⁰⁰ DETAILS

SABOTS

BOURSE

CAFFÉ
DU
L'IMP.



Temple grec!!!
Perspectives effrayantes.... pour l'argent du pauvre monde!

et élevé par la bêtise d'un
...qui gâte l'admirable perspective.....

On nous adresse de Stavelot la communication suivante :

Un fait inouï, épatant, qui prouve bien l'intolérance et l'esprit de domination du clergé, vient de se produire dans notre petite ville.

Notre doyen, un de ces derniers dimanches, annonça à ses fidèles ouailles, que voulant appeler la haute bénédiction du St Esprit sur les enfants devant faire leur première communion dans l'année, il chanterait à cette intention une messe tous les dimanches à 9 heures; seulement, il interdisait formellement à toute personne, autre que les enfants cités plus haut d'assister à cette cérémonie.

Cette défense étrange fut commentée de différentes façons dans certain cercle de la ville. On se demanda si le doyen agissait de droit, en interdisant la fréquentation des services du culte à une partie de la population, même lorsque ces services se font en dehors des heures habituelles.

Une discussion s'engagea à ce sujet entre quatre ou cinq jeunes gens, l'un d'eux pria qu'en dépit de la défense il assisterait à la messe. Le pari fut tenu.

Le jour venu notre jeune homme se rendit à l'église, à l'heure à laquelle devait commencer la cérémonie.

Le doyen, averti de la présence de l'intrus, fit intimer à celui-ci, par le bedeau, l'ordre de déguerpir au plus vite.

Un refus énergique d'obtempérer à cet ordre arbitraire obligea le respectable bedeau à retourner près de son auguste chef et force fut bien à celui-ci de chanter sa messe devant le récalcitrant.

Mais il devait prendre une revanche éclatante.

Le même jour, à la grand messe, avant de commencer la lecture du mandement de carême, il critiqua violemment la conduite de l'insolent qui avait osé enfreindre sa défense..... Mais laissons parler le saint homme.

Oyez, ami lecteur, et soyez édifié sur la douceur de ce bon pasteur !

Un jeune homme dit-il d'une des meilleures familles bien pensantes de notre ville, s'est permis, malgré ma défense formelle, de pénétrer dans l'église et d'assister à la messe dite comme vous le savez, chers frères, pour attirer la très puissante bénédiction du St-Esprit sur nos chers enfants. Malgré l'ordre de sortir que je lui fit transmettre, l'audacieux persista dans son action criminelle.

Il a été bien heureux pour lui, qu'en ce moment, je me trouvais retenu à la sacristie par les devoirs de mon ministère, sans cela, je serais allé moi-même prendre par le bras cet insolent et l'aurais conduit à la porte.

Voilà, ami lecteur, comment les membres de notre clergé pratique la tolérance la patience et l'humilité qu'ils prétendent enseigner : bel exemple en effet que ce prêtre se démenant et fesant des personnalités du haut de la chaire d'où doit couler la parole sainte.

Et ça se paie cher !

Faits d'Hiver.

Un Rédacteur de la Meuse vient

d'inventer un système de biberon destiné à l'élevage des canards.

L'appareil nous dit-on est employé avec succès dans les basses-cours de notre concsueur depuis assez longtemps déjà.

Il est très pratique et d'un maniement tellement simple que M. Ziane lui-même en comprendrait le fonctionnement.

En relisant les jours derniers les *Types et Silhouettes* du cantatier Hymans desquels mon collaborateur Aspic a fait jadis si bonne justice à propos d'un passage relatif à François Tindemans, j'ai vu la phrase suivante s'étaler orgueilleusement dans la préface :

Je me hâte de dire en lui offrant (au lecteur) ce nouveau volume qu'il y sera le moins possible question de moi

On n'est pas plus naïf ou plus niais ! Impossible d'arriver à un degré d'ingénuité pareille et d'avouer plus bénévolement qu'on apprécie sa petite personne et qu'on a toutes les peines du monde à ne pas en parler.

Le moins possible, mais c'est à encadrer, sur ma foi !

Ajoutons que l'auteur ne tient pas sa promesse et que dans les quatre cents une page de son livre il en est peu qui ne fassent mention de son excellence M. Hymans.

Inutile de dire qu'il s'encense à s'en faire crever les narines.

On annonce comme devant avoir lieu prochainement une conférence de M. Ziane sur l'utilité du maintien des deux perches qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry.

M. Lhoest soufflera à l'honorable échec des Travaux l'improvisation que celui-ci a fait écrire.

Notre collaborateur Clapette se propose de répondre et de démontrer l'absurdité du système de M. Ziane.

SIC.

L'Administration et les

BEAUX-ARTS

En beaucoup de choses, l'administration est un mal; en matière d'art, elle est un désastre. Les meilleurs intentions, les efforts les plus louables se butent invariablement contre des règlements qu'il faut suivre; ou bien, ce qui est plus fréquent, contre le mauvais vouloir et le parti pris.

Dans notre bonne ville de Liège, les choses ne marchent pas mieux qu'ailleurs comme bien on pense. Aussi est-ce plaisir de voir avec quel sans-çon, quelle désinvolture nos édiles tranchent les questions d'art.

Citons quelques faits :

Il y a quelques mois, la réorganisation de l'académie et la nomination d'un nouveau directeur furent décidées. Dieu sait si cette réorganisation s'est fait attendre ! Mais peu importe. Après plus de six mois d'hésitation, d'indécision, on nomme un direc-

teur. Quant à la réorganisation je puis affirmer que, si elle a lieu, (ce qui n'est pas bien certain) ce sera la plus belle mystification qu'on puisse imaginer. On se bornera, croyez-le bien, à dépenser une trentaine de milliers de francs pour réorganiser... le mobilier !

Ce n'est pas tout.

Une place de professeur de peinture, de composition historique et de dessin d'après nature est vacante.

Vous pensez bien que pour donner convenablement un cours semblable il ne faut pas un homme ordinaire. Aussi l'administration des beaux-arts s'empresse-t-elle d'annoncer *urbi et orbi*, par la voie des journaux, qu'elle consent à allouer un traitement de... 2500 francs ! à l'artiste, qui voudra bien se sacrifier. Deux milles cinq cent francs, quant on voit tant de bureaucrates, plus nuisibles qu'utiles, passer les trois quatre et cinq mille francs d'appointement. Evidemment, personne ne s'est présenté pour une place aussi grassement rétribuée et on est obligé maintenant de diviser la besogne — et le traitement — entre deux professeurs actuels.

Nous devons avoir cette année des fêtes au mois de juillet. On connaît l'histoire de cette fameuse Commission des fêtes qui en est encore à pousser son premier vagissement; il n'y a pas lieu ne s'étonner, il n'y a là rien que de très ordinaire.

Mais quand on apprend avec stupéfaction que la famille royale viendra assister à ces fêtes, on se demande ce qu'on pourrait bien lui montrer en dehors des innombrables concours de cramignons, de jeux de quilles, etc. qui constitueront les principaux attraits de ces fameuses fêtes.

A propos de jeux de quilles, on me rapporte un fait qui donne bien la mesure des idées de votre administration sur l'art.

Une société de la ville aurait, paraît-il, demandé à la ville un subsidie pour organiser, lors des fêtes, un concours d'art industriel. Voilà le moment, n'est-ce pas de montrer toute la sollicitude de l'Administration pour les beaux-arts? Aussi la demande a-t-elle été écartée à l'unanimité! au grand bénéfice des sociétés de cramignons, jeux de quilles, etc. déjà nommées, qui se sont vu accorder avec empressement leurs demandes de subsidies.

Nous avons à Liège un architecte attaché spécialement à l'administration pour tous les travaux communaux. Tout d'abord je déclare, qu'à mon sens, c'est là une flagrante injustice. Que la ville ait un architecte chargé de la conservation et des réparations des bâtiments communaux, rien de mieux. Mais que cet architecte soit invariablement chargé de la construction de tous les monuments ou édifices que la ville fait élever, cela est inadmissible. Les résultats de ce système prouvent d'ailleurs son insanité. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur cette affreuse boîte qui décore (!) le jardin botanique et sur cette ignoble pâtisserie qu'on nomme la trinch-hall.

On m'objectera qu'un architecte communal fait réaliser une économie à l'Administration.

Parbleu ! je crois bien, mais croit-on que pour les quatre ou cinq mille francs qu'on lui alloue, on aura un Viollet-Leduc ou un Beyaert.

Et puis d'ailleurs, on croit avoir tout dit quand on a prononcé ce grand mot d'«éco-

nomie. » N'a-t-on pas bien su trouver de l'argent quand il a fallu solder les réparations de la passerelle ? N'en trouvera-t-on pas bien pour payer la fameuse maison de Joruelle ? N'en a-t-on pas trouvé pour élever une sorte de palais à des éclusiers et ne trouvera-t-on pas quatre vingt mille francs pour cette affreuse bicoque qu'on élève en pleine Ile de Commerce ?

L'incompétence et le mauvais vouloir de notre Administration, en fait d'art est noire et éclate à chaque instant. Ne s'est-elle pas trouvée en 1878, alors qu'il était question de décerner, — à l'instar de ce qui est fait à Bruxelles pour le Boulevard central, — des primes aux plus belles constructions élevées sur l'Ile de Commerce, ne s'est-elle pas trouvée, dis-je, un conseiller communal qui a osé dire que la plupart des maisons du Boulevard central de Bruxelles avaient caractère... aussi mal fait que celui de M. Ziane qu'on y rencontrait « énormément de pierres mais disposées, avec peu de goût architectural ! »

Et des musées ?

Il est incroyable que dans une ville comme Liège, il n'y ait pas un seul musée. Je ne parle pas du musée de peinture, on sait ce qu'il vaut et surtout ce que vaut le local. Il a été question d'établir un musée d'armes, qu'il ne serait pas bien difficile de former et qui serait d'un intérêt local, mais déjà la chose est tombée à l'eau et il n'est pas probable qu'on en reparle de sitôt.

Et pendant que nos édiles se complaisent dans une douce somnolence, au détriment de l'intérêt public, les catholiques, eux, ne restent pas inactifs.

On ne se doute pas à quel travail formidable ils se livrent en sourdine.

Nos adversaires profitent de nos fautes et font, eux, ce que nous ne savons point faire ; un beau jour on sera fort étonné de leur puissance et de notre faiblesse.

Déjà l'an dernier, une académie cléricale s'est fondée. Oh ! je sais que ces Messieurs de l'Administration la considère avec le plus profond dédain, mais qu'on y prenne garde.

Elle paraît peu de chose maintenant, son attitude est humble, mais un jour viendra, et ce jour n'est pas loin, où ses élèves se répandront dans le public et feront aux élèves de l'académie officielle une concurrence dévastatrice. On sera bien forcé de reconnaître, mais trop tard, qu'il y avait quelque chose à faire, alors qu'on n'a rien fait.

Que parlais-je tantôt de musées ? Nous n'en avons pas, mais nous en aurons un cette année. Une société d'art et d'histoire veut se former à Liège, société cléricale, cela va sans dire ; et, dans le programme de ce cercle figure, en première ligne, la formation du musée d'objets du moyen-âge, ce musée sera ouvert cette année même !

Ces symptômes alarmants seront-ils compris par notre Administration ? Lui feront-ils ouvrir les yeux ? Je n'en sais rien, mais franchement je ne le crois pas, étant donné l'apathie et le parti-pris qui semblent régner à l'Hôtel-de-Ville.

Mais sachez-le, Messieurs, le jour où par votre faute l'ennemi nous aura supplanté et occupera la place qui devait être la nôtre, ce jour là nous aurons le droit de vous demander compte de vos actes. C'est ce que nous ferons !

AMEN.

Le budget des cultes.

Eh bien ! osera-t-on encore blaguer Mouton à présent ?

Du moins s'il ne parle pas, lui, il réfléchit. (Juste le contraire de M. Ziane.) Au lieu de s'incliner, comme MM. Warnant, Dupont, de Rossius et Jamar devant l'omnipotence de M. Frère-Orban, il a courageusement voté — en compagnie de MM. Neujean et Hanssens — les amendements Jottrand et Goblet. Et, franchement, un vote aussi carré, ne vaut-il pas cent fois les deux ou trois harangues de quincailleur prononcées — à grand renfort de signaux télégraphiques par M. Julien Warnant ? Si, n'est-ce pas ?

Au *Frondeur*, nous ne nous roulons pas précisément aux pieds des députés liégeois, mais cette fois, nous sommes heureux de reconnaître que trois d'entre eux ont mis leurs actes d'accord avec leurs principes.

Evidemment ils n'ont fait que leur devoir, mais, par le temps de compromis et de lâcheté qui court, le mérite n'est pas mince et nous croyons que le corps électoral doit saisir la première occasion qui se présentera pour témoigner toute sa satisfaction à MM. Neujean, Hanssens et Mouton.

Puisque je parle du corps électoral, je me permettrai de demander aux représentants liégeois qui n'ont pas voté les amendements dont il s'agit, s'ils ne croient pas de leur dignité de réunir l'Association libérale afin de donner publiquement des explications sur leur conduite.

Les députés de Liège ont émis des votes différents, alors qu'ils sont élus par le même corps électoral ; *ergo*, il en est qui sont en désaccord avec la majorité de leurs électeurs et la décision prise au sujet du budget des cultes par tous les cercles libéraux de la ville prouve assez que l'inaction du Comité de l'Association libérale n'est pas favorablement interprétée.

Qu'en pense M. Warnant ?

Mais direz-vous, si l'association donne tort à M. Warnant et C^o (chose probable) ces braves députés donneront leur démission.

Eh bien, après ? on en nommerait d'autres ; où serait le mal ?

Notez le bien, nous pouvons remplacer ces députés par n'importe qui ou n'importe quoi, nous ne perdrons pas au change ; quand bien même on les remplacerait par les deux perches qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry.

NIHIL.

Théâtre du Gymnase.

La représentation donnée mercredi au bénéfice de M^{lle} Murat a pleinement réussi.

Il y avait foule et le programme était parfaitement composé.

On donnait une première : *la Princesse de Bagdad*.

La Princesse de Bagdad ! la jeune demoiselle qu'on nous avait annoncé à la

porte avait excité autour d'elle tant de murmures désapprobateurs ! qu'allait-il en advenir lors de son apparition sur notre scène ?

Eh ! eh ! plus d'une fois, n'a-t-on pas vu des pièces sifflées là-bas, dans le foyer de lumière et d'intelligence qui, passant pas ici recevait un accueil sympathique puis, retournant à Paris, recevait, par après, l'admiration qu'elles méritaient réellement.

Témoin *Robert-le-Diable* qui obtint son premier succès sur la scène de notre théâtre royal après avoir échoué à Paris.

Donc, il y avait bien certaines appréhensions mais on ne désespérait pas voir la salle prendre une tournure inattendue.

Disons d'abord qu'il ya dans les nouvelles œuvres de Dumas de fort belles choses.

On dirait d'un collier de perles dont le fil serait cassé.

Ça manque de liaison, et les situations ne sont pas suffisamment amenées.

Certaines scènes paraissent audacieuses.

Pourquoi ?

Pourquoi la scène violente du second acte, alors que Lionnette, furieuse de ce que son mari a pu douter un seul instant de ses serments, à elle, déchire ses voiles et se jette à moitié nue, dans les bras de Nourvady pour punir le comte de Hun de ses soupçons injustes, paraît-elle d'une audace inconnue jusque ici ?

1^o Parce que la scène est invraisemblable.

En effet on ne peut contester à son mari le droit de trouver de mauvais goût, — tout au moins, — que sa femme aille s'enfermer dans le petit appartement d'un hôtel que lui a offert un amant, reste en fête à têteaveu lui et cela après une scène orageuse où il était justement question de cela.

Vous ou moi, ami lecteur, verrions-nous avec certaine répugnance ce procédé indécrot de notre tendre moitié et dans le moment, serions-nous pour le moins dans nos petits souliers.

2^o Pour admettre que Lionnette puisse avoir cet élan de passion, cette brutalité, lorsqu'elle se jette au cou de Nourvady, il aurait fallu nous faire connaître ce caractère fantasque, unique. Il aurait fallu nous amener peu à peu à cette scène et ne pas la jeter ainsi sur la scène, avec un choc qui fait mal.

Je sais bien que Lionnette est fille de roi et de courtisane, mais encore fallait-il indiquer l'hérédité, y revenir et laisser possible, sinon probable, la scène que nous envisageons.

La *Princesse de Bagdad* ne présente pas plus de hardiesses que n'en comportent d'autres du même auteur ou d'auteurs différents.

Je dirai que la pièce est même au-dessous de la réalité.

Nous avons lu la semaine avant l'apparition de la pièce à Paris, un fait divers plus brutal que celui-là.

L'interprétation a été magnifique.

M^{lle} Murat s'est surpassée. Il y a des endroits où elle a atteint au plus haut sommet de l'art tragique.

M. Manin a été admirable.

L'ensemble très satisfaisant.

M^{lle} Murat, la bénéficiaire, aura eu là une belle fête. Nous la félicitons.

KARPETH.

Dépôt. BEATON-AUBERT
V. Marchal directeur
 rue des Guillemins 8, 10 & 12
 Assèchement de caves inondées
 murs humides.
 Graille à forfait et au mètre
 Pavements monolithes
 et Entreprises
 tous genres.

GRANDE MAISON DE PARAPLUIES
 RUE LEOPOLD 40

AL COIN DE RUE
 Maison **CAZY & C^{ie}**
 rue sur-Meuse
 Draperies
 soieries confections
 Nouveautés

BOUCHAT JANSSEN
 3 Rue Pont d'Avroy
 Parfumerie
 Départ pour le bal.
 Coiffure

À LA COUPE D'OR
 E. Clermont
 Orfèvre
 rue de Liège

Pavillon de Flore
 rue Surlet (au coin meuse)

BREMKEN
 rue St-Jean
 Vins fins
 Liqueurs
 CIMENT PORTLAND

LEONARD
 rue de la Chapelle

Reclames
 illustrées

Le Grand
 quinze francs
 par mois

Davigne

e
 a
 il
 a
 de